Nous sommes trois militantes et militants de Drummondville: Chloé, François et Fridoline. Nous écrivons ce texte de réflexions suite aux événements qui se sont déroulés dans notre association étudiante.

Mise en situation

Nous tenons ici à expliquer les circonstances dans lesquelles les événements au Cégep de Drummondville ont eu lieu, pour ainsi permettre une meilleure compréhension de la situation.

À la session d'automne 2016, une seule femme s'est impliquée au sein de l'AGECD (Association Générale Étudiante du Cégep de Drummondville). Cette femme était la coordonnatrice du comité féministe, mais a finalement remis sa démission suite aux comportements antiféministes de certains membres, et de la passivité des autres face à ces agissements. Nous joignons en pièce jointe la lettre de réflexion qu'elle a écrite, suite à sa démission, qui explique mieux les comportements problématiques qui l'ont amenée à démissionner la session dernière.

Un résumé de certains agissements suite à la démission de notre camarade a fait l'objet d'une partie d'un article du journal Le Devoir:

« Il y avait des rumeurs voulant qu'un professeur avait des comportements inappropriés avec des étudiantes, raconte-t-elle. Les hommes du comité exécutif — même s'ils se disent féministes — étaient mal à l'aise de gérer ça. Ils m'ont demandé de m'en occuper. J'ai commencé à mener mon enquête. J'ai contacté des victimes et j'ai vite compris que c'était sérieux. Dans au moins un cas, l'administration du cégep avait été mise au courant, mais elle n'a rien fait. »

Julia a commencé à documenter la preuve dans l'espoir de présenter le dossier à l'administration, mais n'a pu se rendre jusque-là. « Le professeur a eu vent de l'histoire, il s'est présenté à l'association et a demandé qui montait un dossier contre lui. Mon nom est sorti. J'ai eu peur, c'était trop de stress pour moi. J'ai tout laissé tomber. »

Il faut aussi noter que le local de l'AGECD était presque en permanence rempli exclusivement d'hommes s'impliquant très peu et ayant certains propos et comportements antiféministes.

À la fin de la session d'automne 2016, nous étions tous et toutes les trois impliqué-e-s au sein du comité de mobilisation, en train de préparer une campagne sur la précarité étudiante à l'intérieur de notre Cégep.

La politique d'accès au local

Au début de la session d'hiver 2017, lors d'une plénière sur la question du local de l'AGECD pendant une rencontre du comité de mobilisation, l'idée d'avoir une position pour diminuer la présence d'hommes problématiques et d'encourager l'implication féminine et féministe fut abordée. Suite à cette plénière, nous avons travaillé sur une politique d'accès au local de l'AGECD ayant comme base la parité.

Cette politique fut adoptée à la première rencontre du conseil exécutif suivant l'élection de François à l'Assemblée Générale de la semaine précédente. Lors de la semaine de mise à jour, soit une semaine plus tard, une version plus complète (disponible en annexe A) a été adoptée dans une réunion par Skype. Nous ne savions pas, à ce moment, que l'AGECD avait une position contre Skype, et qu'un quorum perdu puis retrouvé en réunion rendait cette dernière caduque.

Le Backlash

La montée des tensions a alors commencé dès le début de l'application du règlement sur l'accès au local de notre association étudiante. Dès le 2e jour, des menaces de mort furent proférées, et certains exécutants se sont mis à considérer le règlement comme étant "illégitime", avant même que leurs préoccupations puissent être entendues en exécutif.

Soulignons aussi une grande quantité d'insultes, d'accusations de Power trip, d'instrumentalisation du féminisme, et des comparaisons au nazisme, qui ont été proférées à notre égard dès le début de l'application du règlement, par les hommes de l'exécutif et la quasi-entièreté des personnes étant relativement proches de l'AGECD.

L'organisation du Congrès Femmes de l'ASSÉ, qui eut lieu à Drummondville, a aussi grugé une bonne partie de notre énergie. Durant la fin de semaine, les femmes présentes au congrès ont donné leur support à la politique sur l'accès au local (certaines sont même reparties avec une copie de notre proposition), ont confectionné une bannière (Mascus, dehors, on vous trouvera un local dans le Nord!) et ont peinturé une phrase sur le mur de notre association étudiante se lisant ainsi: «Une attaque contre l'une d'entre nous, c'est une attaque contre toutes!» C'est lors de la fin de semaine du congrès que Chloé et Fridoline ont pris la décision d'être toutes les deux sur l'exécutif de l'AGECD.

La rencontre du conseil exécutif du lundi suivant le Congrès Femmes fut composée de nombreuses personnes proches de l'association étudiante. Leur présence était liée à la politique d'accès au local. Le procès-verbal de la réunion ayant adopté la position en question a été annulé au début de la réunion, car

elle avait eu lieu par Skype. Des élections par intérim ont ensuite eu lieu, et nous étions les trois sur l'exécutif. Un point senti fut aussi tenu pour tenter d'apaiser les tensions au sein du conseil exécutif.

C'est à la fin d'une plénière sur le senti qu'une motion de blâme fut proposée vis-à-vis François sur la question d'avoir tenu une rencontre par Skype. Les autres membres de l'exécutif qui étaient présents à la réunion en question (sauf l'homme ayant proposé la motion de blâme) ont demandé d'être ajoutés à la motion de blâme, décidant de prendre la responsabilité collective de cette erreur.

Après un véritable *party de motions de blâmes*, nous avons emmené une proposition en exécutif (disponible en Annexe B), alors que nous avions prévu le faire à l'assemblée générale du lendemain, en lien avec les événements de la session de l'automne dernier. Cette proposition demandait notamment la démission de l'exécutant responsable de la situation de la session précédente, mais également de tous les exécutants qui étaient en poste à ce moment, dans l'esprit de prise de responsabilité collective pour être restés passifs face à cette situation.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité alors que presque tous les hommes visés étaient présents, et aucun d'entre eux n'a à ce jour écrit, ni remis de lettre de démission, ni fait signe de vouloir faire amende honorable pour leurs actions antiféministes. Le principal exécutant visé a même dit qu'il fallait "oublier [nos] trucs de solidarité"

Le lendemain, l'assemblée générale n'a pas eu quorum, nos énergies ont été tournées vers l'organisation du Congrès Femmes et non dans la mobilisation pour l'assemblée générale, la mobilisation ne fût donc pas effectuée.

En voyant l'hostilité manifeste à laquelle nous faisions face, et à laquelle certains et certaines d'entre nous font toujours face en ce moment, nous avons décidé de ne plus nous acharner sur la position féministe, et d'essayer d'établir un dialogue efficace pour régler les problèmes au sein de l'AGECD.

Les semaines et rencontres d'exécutifs suivantes n'ont malheureusement pas vu notre volonté de dialogue se concrétiser. Des motions de blâmes, des débats sur les procédures, plutôt que sur des propositions et nos idées, et un climat de violence et d'insultes dont nous fument la cible résument bien l'atmosphère des rencontres

De plus, nous n'aurons pas été convoqué-e-s à la dernière rencontre du conseil exécutif et du conseil général. Nous nous y sommes présenté-e-s, mais en retard pour certains et certaines. C'est lors de ces deux réunions, qui avaient lieu le même soir, que Fridoline et Chloé ont été destituées, et que l'élection de

François aura été annulée rétroactivement. Une nouvelle politique d'accès au local a été adoptée, sans mention de parité ou de féminisme, et tous les avancements que nous aurons tenté de faire furent annulés, pendant que deux d'entre nous étaient absents et absentes. Il faut noter que Chloé fut réélue, sans droit de vote, lors de cette réunion.

Même si l'annulation d'une élection en assemblée générale n'est pas dans les pouvoirs d'un Conseil Général, et qu'il serait possible de continuer à s'acharner sur diverses questions, nous sommes tanné-e-s. Nous en avons assez de mettre toutes nos énergies dans ce puits sans fond, d'être la cible de violence, d'insultes et du climat de conflit permanent. Nous sommes tanné-e-s de passer plus de temps sur les procédures que sur les propositions. Nous sommes tanné-e-s de nous faire exclure d'une association étudiante que nous aurons essayé de rendre plus proféministe.

Le repli et le futur

Oui, nous sommes tanné-e-s de cette histoire, mais notre volonté de s'impliquer n'est pas amoindrie. Nous savons que Drummondville est loin d'être la seule association étudiante dans cette situation. Il est certain qu'il est maintenant difficile pour nous de s'impliquer dans ce cégep, ou même dans cette ville, car les membres du conseil exécutif sont aussi très présents dans d'autres organisations (notamment dans l'IWW et Québec Solidaire).

Nous allons être présents et présentes au congrès annuel de l'ASSÉ à Québec. Parce que nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s.

Solidairement,

Chloé Beaulieu Fridoline Bédard François Desroches

ANNEXE A

Considérant les problèmes de "chilling" au local de l'AGECD, Considérant les demandes féministes faites en ce sens,

Que les hommes restant au local de l'AGECD, à l'exception de la permanence, doivent respecter les conditions suivantes :

- Avoir été mandatées au cours de la dernière semaine par le Conseil exécutif ou le Conseil Général, ou être considérées comme membres actifs ou actives du Comité de Mobilisation.
- Qu'il ne puisse y avoir plus d'hommes que de femmes en même temps au local de l'AGECD, à l'exception de la permanence.

Qu'il est inadmissible de forcer ou faire pression sur une femme pour avoir accès au local de l'AGECD. Qu'un tel comportement mérite une motion de blâme ainsi qu'une discussion dans l'instance appropriée pour la personne ayant eu un tel agissement.

Advenant qu'il n'y ait personne au local de l'AGECD, un homme ayant été mandaté au cours de la dernière semaine par le Conseil exécutif ou le Conseil Général, ou être considérés comme membres actifs ou actives du Comité de Mobilisation peut entrer seul dans le local de l'AGECD pour y assurer une présence.

Advenant le départ d'une ou plusieurs femmes du local, et l'absence de volontaires, que la décision de quel-s homme-s restant-s soit prise par les femmes présentes dans le local.

Advenant qu'une personne refuse de se conformer à cette proposition que cette situation soit ramenée à l'instance appropriée qui pourra décider des mesures à prendre pour faire respecter ledit règlement.

Advenant qu'un ou une membre de l'AGECD requière un ou des *services disponibles uniquement au local de l'AGECD*, qu'il ou elle puisse le faire pour la durée de temps nécessaire à la demande d'obtention dudit service, et ce sans être affecté-e ou même affecter de cette proposition.

Notez les faits suivants :

- Le comité de solidarité alimentaire n'est pas considéré comme un service disponible uniquement au local de l'AGECD
- La possibilité d'avoir des discussions de manière récurrente n'est pas considérée comme un service disponible uniquement au local de l'AGECD
- Avoir un endroit où manger n'est pas considéré comme un service disponible uniquement au local de l'AGECD
- Qu'advenant des *zones grises*, que la définition de *service disponible uniquement au local de l'AGECD* est laissée au jugement des personnes appliquant cette proposition.

Que le conseil exécutif invite le comité des verts de terre et le comi-thé de solidarité alimentaire à partager le même local.

Que ces dispositions entrent en vigueur le 13 mars 2017

ANNEXE B

Considérant la gravité de l'irrespect total de la culture de la sécurité,

Considérant que la personne concernée par la divulgation d'informations confidentielles n'était pas membre de l'exécutif,

Que l'on décerne une motion de blâme à Alexandre Croteau pour divulgation d'information confidentielle. Que l'on décerne une motion de blâme à l'ensemble des membres de l'exécutif de l'AGECD en date du 23 novembre, soit Alexandre Croteau, Jonathan Descheneaux, Louis Paulhus, Alexandre Milot et Daphnée Beaudry, pour ne pas avoir réagi face aux problèmes.

Que l'on demande la démission d'Alexandre Croteau, Jonathan Descheneaux et Louis Paulhus.

Que l'on demande à Alexandre Croteau de ne plus s'impliquer sur une organisation étudiante pour la durée de la session en cours et de la prochaine session d'automne 2017.